

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2015-34 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1189 ;

Vu la décision Inserm n° 2020-55 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1189 ;

Vu la décision Inserm n° 2021 115 mettant fin au mandat de Monsieur Serge Mordon ;

Vu l'avis du conseil scientifique lors de sa session du 25 mars 2021 ;

Décident :

Article 1 : Madame Nadira DELHEM est nommée directrice de l'Unité Mixte de Recherche U 1189 intitulée « Thérapies Laser assistées par l'image pour l'Oncologie - OncoThAI » jusqu'à la fin du mandat restant à courir, soit le 31 décembre 2024.

Article 2 : La présente décision prend effet au 1^{er} avril 2021.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE



LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

